

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL du 02 octobre 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents-
représentés : 15
Votants : 15

Le deux octobre de l'an deux mille vingt six à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est légalement réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry CAUBET, Maire de Locronan.

Etaient présents : Monsieur CAUBET Thierry, Maire, Monsieur BILLEBEAUD Alain, Adjoint au Maire, Madame HASCOËT Monique, Adjointe au Maire, Monsieur PRÉ Jean-Marie adjoint au Maire, Madame GOARDON Virginie, Madame KERDREUX Marine, Monsieur Le LAY Laurent, Madame CADIOU QUÉAU Gwénaëlle, Madame NICOLAS Brigitte.

Date de convocation : 25 septembre 2026

Procurations : Madame Jacqueline LE GAC a donné procuration à Monsieur Alain BILLEBEAUD, Madame Edwige LEPOT a donné procuration à Monsieur Thierry CAUBET, Monsieur Bruno BONSIGNÉ a donné procuration à Madame Monique HASCOËT, Monsieur Philippe Le JEUNE a donné procuration à Madame Gwénaëlle CADIOU QUÉAU., Monsieur Joël HÉNARD a donné procuration à Madame Brigitte NICOLAS, Madame Bérénice BATTAIS a donné procuration à Madame Virginie GOARDON

Secrétaire de séance : Madame Monique HASCOËT

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de la séance du 28 août 2026 est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal

Ordre du jour :

- dossier SPR –arrêt du projet de PVAP (plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine)
- Locronan –commune touristique-autorisation de réaliser les formalités requises dans le cadre du dossier de classement
- subvention arbre de Noël et chèques cadeaux enfants du personnel et élus
- subvention à l'association des écureuils de PLOGONNEC
- budget ALSH : admission en non valeur
- SDEF –signature de deux conventions
- Projet de cession d'un délaissé de voirie
- animation des « illuminations » : autorisation de signature de 3 contrats avec Animation et 1 contrat avec le groupe EBEN
- Acquisition décors illuminations pour Noël-autorisation de signature
- voirie : projets de travaux –autorisation de signature
- sécurité : instauration d'un barrage routier manuel encastré
- Budget Communal : décisions modificatives
- Proposition de deux noms de titulaires que LOCRONAN peut suggérer à QBO qui pourra ensuite désigner ses représentants au sein du SDIS de DOUARNENEZ
- Convention de servitude de passage avec le SDEF pour une reprise en souterrain de la station de pompage
- Questions diverses

16-2026-0210-16-ILLUMINATIONS DE NOËL –AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA PROTECTION CIVILE DU FINISTÈRE ET D'UN DEVIS AVEC ORIOS SÉCURITÉ

Monsieur Le Maire informe les élus que la protection civile du Finistère basée à RIEC sur BELON propose ses services de mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours pour deux dates : le samedi 12 décembre de 16h30 à 20 h00 et le samedi 19 décembre de 16h30 à 20 heures, il y aura 4 secouristes – La commune aurait juste à s'acquitter de frais de dédommagement estimés à 624.40 € et à assurer l'accueil par la fourniture de repas et boissons pour l'ensemble des intervenants.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention qui en découle

VOTE DU CONSEIL			
	Pour	Contre	Abstention
Convention protection civile du finistère – RIEC sur BELON	15	0	0

Par ailleurs, s'agissant du dispositif de sécurité, La société ORIOS basée à Pont l'ABBE propose la mise à disposition de 3 agents de 16h à 22h pour la période du 12 décembre 2026 au 03 janvier 2027 soit

3 personnes X 6H/J X 23 jours = 414 h x 23€ Hors taxe = 9 522.00 €

Majoration jours fériés 100% = 2j X3 personnes x 6h = 36 X23 € = 828.00 €

10 350 € HT

Ainsi le devis proposé s'établit à 12420 € TTC

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Autorise Monsieur Le Maire à signer le devis sus évoqué avec ORIOS

VOTE DU CONSEIL			
	Pour	Contre	Abstention
Devis ORIOS	15	0	0

Levée de la séance à 20h55

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire, Thierry CAUBET



Thierry Caubet